



PROGRAMME DE FORMATION

Intitulé

Employeurs du BTP : maîtriser les obligations légales et les spécificités conventionnelles

Objectif

- Connaître les **principales obligations d'un employeur du BTP**
- Utiliser **les outils de la**
- Maîtriser la législation sur **la gestion du temps de travail et les indemnités de trajets** selon la convention collective et la jurisprudence afférente

Public

Chef d'entreprise, encadrement, conjoints et secrétaires du BTP

Durée

7 heures

Lieu

CAPEB – 14 Rue Amédée Bollée – 10600 BARBEREY SAINT SULPICE

Intervenants

Intervenants : Marc CHOBAUX et Laurence PAULIN

Dates :

A définir

Participants

Base de 6 à 8 stagiaires

Supports

Présentation PowerPoint + support écrit
Clé usb

Contenu

Connaître les principales obligations d'un employeur du BTP :

- Textes qui régissent l'activité

Focus sur les conventions collectives (IDCC 1596-1597, 2609) et accords paritaires de branche

- Affichages obligatoires
Mentions spécifiques BTP : CCIBTP, GAS BTP, OPPBTP
- Registres et documents obligatoires
Focus sur DUER et outil preventionbtp.fr
- L'embauche
Focus sur classifications des ouvriers et ETAM du bâtiment et des TP, période d'essai conventionnelle, caisses du BTP
- Les sanctions disciplinaires
- Rupture du contrat de travail
Focus sur assurance licenciement de PRO BTP et SMA BTP
- Les indemnités / primes spécifiques
Focus sur indemnités de panier, d'outillage...

Le Régime des trajets dans le BTP :

- Temps de déplacement (domicile-chantier / entreprise-chantier...) : comptabilité, zonage, indemnité....
- Grands déplacements
- Modalités de gestion du temps de travail selon accord BTP

Mise en lien avec les outils de la branche professionnelle